

ASSOCIATION POUR LE PATRIMOINE DES COTEAUX PERIGOURDINS

Siège social : Mairie de Chavagnac

Chavagnac

24120 LES COTEAUX PERIGOURDINS

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE

du VENDREDI 24 FEVRIER 2023 – 20 heures 30.

Présents :

Mesdames PORTE Marie-Christine - MAZET-DELPEUCH Danièle - CASSAGNERES Sylvie - SERRE Raymonde - FAUCHER Christine - LAGRANDCOURT Sylvie – DARCY Véronique - BOUYSSONIE Brigitte.

Messieurs REGLAT-BOIREAU Arnaud - JARFAUT Luc - PERRIARD Bertrand - TAVET Alain - SERRE Jean-Claude - DUBOUCHAUD Jean-Paul - MACHAT Bernard – PORTE Jean Michel

Etaient excusés :

Mesdames FORSTER Liz - GARGAUD Cathy - DUBOUCHAUD Francine - MONNET Sandrine - GARREAU Nicole – MASSINE Cathy

Messieurs CHANQUOI Jean-Marie - MAZET Jacques - GAUTHIER Roger - FORSTER Keith - CASSAGNERES Bernard – GARREAU Jeannot - M. DERUBE – MOREAU Yannick -

Mme PORTE Marie-Christine, Présidente, ouvre la séance en remerciant les personnes présentes à cette assemblée générale de l'association pour le Patrimoine des Coteaux Périgourdins et aborde l'ordre du jour avec le bilan moral :

- Les rapports moral et financier
- Election des membres du bureau
- Cotisation 2023
- Programmation des actions à venir
- Affaires diverses.

I – LE RAPPORT MORAL

Madame la Présidente présente son bilan moral :

« Bonjour à toutes et tous. Merci d'être venus à notre assemblée générale.

L'année qui vient de s'écouler a été moins perturbée que les précédentes. L'épidémie de Covid a bien diminué en 2022 mais a encore un peu ralenti nos projets. Je n'ai pas pu être entièrement disponible et certains de nos projets n'ont pas pu être finalisés :

- Aller consulter les archives à Périgueux ;
- Voir notre urne funéraire au musée de Vesonne ;
- Aller dans le Lot et admirer l'exposition de véhicules anciens : voitures, tracteurs et objets du quotidien qu'utilisaient nos ancêtres ;
- Présenter avec Nicole et Jeannot GARREAU, le mémoire réalisé par Elisabeth FORSTER sur l'historique de notre commune.

Mais ce n'est que partie remise pour 2023.

Nous retirons malgré tout quelques satisfactions nées de nos projets pour 2022 et avons pu réaliser de belles choses, tous ensemble.

Nous avons enlevé, en faisant une belle chaîne humaine, les limons qui s'étaient amoncelés à l'intérieur de la fontaine de Lacroix, plus d'un mètre. Tous ensemble nous avons vidé le lavoir, retrouvé la bonde de vidange et la canalisation de sortie des eaux. Il a fallu mettre les bottes puis les mains dans la boue et la

vase. Nous avons installé une pompe que les enfants ont été les premiers à utiliser. Nous avons également implanté les limites du terrain communal. Il reste encore à faire.

L'agence du Crédit Agricole de Terrasson nous a donné une subvention de 500,00 euros et nous avons fait faire des panneaux « support de reproduction d'anciennes cartes postales » et les avons installés dans notre village de Chavagnac. Nous n'avons pas pour l'instant de photos de Grèzes mais cela ne saurait tarder.

L'année avance. L'été est là et avec l'aide de nos boulangers, Philippe POUCH, Benoît GAUTHIER, Sébastien LAVAL, de nos chauffeurs de four Pierre PORTE sous l'œil avisé de Jacques MAZET, de l'aide de Caroline et Brigitte, de notre fournisseur de bois Jean Luc JAUSSEIN, une belle fournée de pain est sortie du four des MOTHEs que nous avons vendue à la soirée du Feux de la Saint Jean, journée organisée par L'ACL LouKKLou et notre association. Un grand merci à tous. Nous avons également installé dans ce fournil des panneaux sur la rétrospective de la rénovation du four. Et une boîte à livres, merci aux membres de la Bibliothèque.

Nous avons dû nettoyer la tour et sa cave où un court métrage a été tourné par les élèves du lycée de Terrasson. Ce film a été projeté au cinéma de Terrasson, merci à Paul GONCALVES.

L'été est passé. Nous devons finir nos projets et le désir de se retrouver était toujours là.

Serge et Cathy FROIDEFOND nous ont donné un ancien travail, appareil à ferrer les vaches. Serge FROIDEFOND, Alain TAVET et Jean Michel PORTE l'ont déplacé un soir tard. Les dimensions et la stabilité de l'appareil étaient douteuses sur notre petit camion. Jean Michel l'a ensuite bénévolement rénové.

Tous ensemble par une belle journée d'automne, cisailles, sécateurs, débroussailleuses, tronçonneuses, avec nos gros bras et nos petites mains, nous avons débroussaillé le terrain vendu par Eric JEOFFRE qui devait permettre d'accueillir le travail rénové. Nous avons nettoyé le muret de soutènement, dégagé les pierres du lierre, des ronces, des arbrisseaux et de la mousse. Les arbres en bas du terrain ont dû être coupés pour dégager la vue sur notre belle vallée de Laval et Linoir et nos deux coteaux de GREZES et CHAVAGNAC où le soir il y a de si beaux couchers de soleil.

Le travail installé, nous avons fait un bon repas, bien sûr après l'apéro. Nous remercions la commune pour l'installation d'un coin pique-nique avec tables et poubelles. Nous devons planter un tilleul comme nos anciens en mettaient près de leur maison. Il est l'arbre d'amour. L'idéal serait d'implanter un terrain de pétanque mais ça penche un peu.

Nous avons continué à collecter des photos et répertoire des cabanes.

Il reste encore à faire, nous allons en parler ».

II – LE RAPPORT FINANCIER

Madame la Présidente donne la parole à Monsieur Alain TAVET, trésorier, pour procéder à la présentation des bilans financiers de l'association, en dépenses et recettes.

Le bilan pour l'année 2021

Le solde bancaire au début de l'année 2021 s'élevait à : 1 841,08 €

M. le Trésorier détaille pour l'année 2021 les dépenses et les recettes.

Solde bancaire en fin d'année : 2 115,89 €

Un bénéfice de : 287,81 €

Le bilan pour l'année 2022

Le solde bancaire au début de l'année 2022 s'élevait à : 2 115,89 €

M. le Trésorier détaille pour l'année 2022 les dépenses et les recettes.

Soit un solde bancaire 2022 de : 2 325,20 €

Un bénéfice de : 247,37 €

Les bilans financiers 2021 et 2022 sont adoptés à l'unanimité.

III – ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU

Madame la Présidente rappelle que les membres du bureau ont été élu pour 3 ans et le délai vient d'expirer, le bureau est donc à renouveler.

Je laisse la parole à Brigitte BOUYSSONIE, secrétaire pour procéder à l'élection des membres du bureau.

- Election du président ou présidente :

Mme PORTE Marie Christine est la seule candidate.

Mme PORTE Marie Christine est élue à l'unanimité présidente.

- Election du 1^{er} vice- président ou vice-présidente :

Mme Danièle MAZET-DELPEUCH accepte de se représenter et est la seule candidate.

Mme Danièle MAZET-DELPEUCH est élue à l'unanimité 1^{ère} vice-présidente.

- Election du 2^{ème} vice-président ou vice-présidente :

M. Bernard MACHAT accepte de se représenter et est le seul candidat.

M. Bernard MACHAT est élue à l'unanimité 2^{ème} vice-président.

- Election du secrétaire :

Brigitte BOUYSSONIE qui était secrétaire, annonce renoncer au poste de secrétaire en raison des multiples fonctions bénévoles qu'elle exerce par ailleurs.

Mme Sylvie CASSAGNERES accepte de se présenter et est la seule candidate.

Mme Sylvie CASSAGNERES est élue à l'unanimité secrétaire.

- Election du secrétaire adjoint :

Mme Brigitte BOUYSSONIE accepte de se présenter et est la seule candidate.

Mme Brigitte BOUYSSONIE est élue à l'unanimité secrétaire adjointe.

- Election du trésorier :

M. Alain TAVET, qui était trésorier, ne souhaite pas se porter candidat au poste de trésorier.

Mme PORTE Marie-Christine, présidente, fait part qu'elle a eu au téléphone Mme Cathy MASSINE, qui ne peut pas être là ce soir et s'en excuse, elle est d'accord pour se présenter au poste de trésorière.

Mme Cathy MASSINE qui a accepté de se présenter est la seule candidate.

Mme Cathy MASSINE est élue à l'unanimité trésorière.

- Election du trésorier adjoint :

M. Alain TAVET accepte de se présenter et est le seul candidat.

M. Alain TAVET est élu à l'unanimité trésorier adjoint.

Madame la Présidente remercie tous les membres du bureau qui ont fortement œuvré pour notre belle association. Nous savons que nous pourrons continuer à compter sur vous.

« Une association c'est aussi un bureau, mais c'est surtout et je le redis surtout des bénévoles, une équipe et encore des bénévoles. »

IV – COTISATION 2023

Madame la Présidente souligne que nous avons des frais pour régler notamment notre cotisation d'assurance et autres frais de fonctionnement, nous avons donc besoin de cotisations.

Jusqu'à présent, la cotisation annuelle était d'un montant de 15 €. Devons-nous maintenir ce montant ? Le réduire ? l'augmenter ?

Madame la Présidente rappelle que la cotisation à l'association n'est pas déductible des impôts, seul un don au-delà du montant de la cotisation est déductible.

Elle rajoute que la cotisation n'est pas une obligation, venir aider, faire un petit gâteau ou juste venir nous encourager, c'est aussi très utile et apprécié.

Madame la Présidente propose la reconduction de la cotisation annuelle à 15 € pour l'année 2023. Ce montant est accepté par l'assemblée à l'unanimité.

Elle rappelle que l'adhésion concerne le foyer et que toute personne peut venir aider sans payer de cotisation.

Monsieur le Trésorier précise que tout montant qui sera versé au-dessus de la cotisation d'adhésion fera l'objet d'un reçu pour déduction fiscale.

V – PROGRAMMATION DES ACTIONS A VENIR

La programmation des actions à venir est importante mais nous pouvons l'étaler sur trois ans.

Madame la Présidente précise que la commune possède avec sa tour, un monument remarquable, classé monument historique. Elle souhaite mettre tout en œuvre avec la municipalité pour rendre la tour accessible au public. Cela représentera des travaux à réaliser. Un dossier est à monter après avis d'une commission de sécurité et de l'architecte des bâtiments de France.

Madame la Présidente fait part :

« Vous savez que l'ouverture au Public de la tour nous tient particulièrement à cœur. La mairie bouge doucement tout doucement mais le projet à l'air d'avancer ses derniers jours rapidement. La municipalité doit faire venir avant le 1^{er} avril la commissions de sécurité. Avec Brigitte, nous allons prendre rendez-vous avec Monsieur l'architecte des bâtiments de France.

Nous avons demandé à la dernière réunion, à Jean Marie CHANQUOI et Alain TAVET de mettre une interdiction de stationner aux tracteurs, camions, engins de chantier et de déposer des matériaux de construction sur le parking au bas de la tour. En effet les fondations de cette dernière sont très fragiles. Une fissure appelée « fissure coup de sabre » a été constatée par M. HENRY, Président de l'association du patrimoine des bâtiments de France. Il est venu voir notre tour et l'a trouvée remarquable. J'espère qu'à compter du 1^{er} mars prochain ou après délibération un panneau sera posé, très rapidement, il ne pas attendre. J'ai conscience du problème de stationnement et j'ai une solution qui pourrait être envisageable pour la commune.

J'ai été en contact avec la propriétaire du terrain jouxtant le parking actuel situé sous la tour. Elle serait d'accord pour vendre son pré à la commune. Il appartient au conseil municipal de s'emparer de cette information pour envisager cette acquisition.

Il nous reste à continuer de nettoyer le lavoir de Lacroix, remonter les pierres du muret du chemin, couper des branches mortes, mettre en place le tuyau d'évacuation, il faudra de nouveau remettre les mains dans la boue et la vase. Déplacer la terre côté gauche pour aplanir et mettre une table. Il y a peu d'eau dans le

lavoir mais toujours un peu, toutefois, ce n'est pas assez profond pour en faire une piscine ! Mais pourquoi pas, faire une cressonnière avec des poissons rouges ? Oui, les idées ne manquent pas.

Bien sûr, aller aux archives départementales et voir notre urne.

Comme cela a été dit en début de séance, Elizabeth dit Lize Forster a fait un mémoire sur l'historique de CHAVAGNAC. Elle souhaite que la vente de ce mémoire soit au profit de notre association. Il faut le faire savoir.

L'association pourrait faire la proposition au conseil Municipal de dénommer l'espace qui accueille le travail et l'aire de pique-nique.

Exemple : Esplanade, placette, jardin ... avec le nom de l'ancien propriétaire Eric JEOFFRE.

Nous devons installer le panneau que Sylvie et Bernard CASSAGNERES ont fait pour expliquer à quoi sert un travail, notamment à ferrer les vaches.

Jean Michel PORTE et Sébastien LIEUBRAY doivent faire une petite toiture recouverte en ardoises dont ses dernières seront données par la famille FORSTER. Nous aurons besoin de l'aide de tous.

Nous devons remonter les côtés de la fontaine de Sagournat et y mettre une grille en fer forgé.

Prévoir une journée pour exposer les photos anciennes et rassembler les anciens élèves.

Faire une journée d'exposition sur le coteau de voitures motos anciennes. Ce serait bien pour refaire un peu notre trésorerie.

Faire faire des cabas sur lesquels nous ferions imprimer les photos des belles choses des Coteaux Périgourdins (cabanes ...).

Mais aussi une soirée pour parler truffes et cabanes, flore...

Une action autour de notre cuisine Périgourdine qui fait partie entière de notre patrimoine.

Vous avez sûrement des idées et il faut les faire remonter car trois ans cela passe vite.

Il va falloir agender ces activités et nous pouvons peut-être commencer pour 2023. J'ai beaucoup parlé et espère ne pas trop avoir abusé de votre écoute mais il y a tant à dire et surtout à faire le sujet étant inépuisable.

Gardons un optimisme raisonnable. Tous ensemble. Tous ensemble. C'est important faisons confiance à l'amour que nous portons à notre environnement et le désire de le transmettre à notre jeunesse. A vous tous, je vous dis merci encore MERCI. »

Mme la Présidente donne la parole à l'assemblée :

M. SERRE Jean Claude rappelle que par le passé, il y avait des expositions et des visites de la tour. Ouvrir la tour au public est un objectif à réaliser.

M. JARFAUT Luc fait part qu'il a connaissance d'une personne qui fait de la restauration qui pourrait aider et conseiller.

La présidente propose :

- de continuer le nettoyage du lavoir de la Croix et un samedi retient l'unanimité de l'assemblée ;

- d'envisager un exposé sur les cabanes avec M. COVES ;

- de se renseigner sur l'exposition de motos et voitures anciennes sur le coteau de Grèzes ;

- d'aller aux archives départementales ;

- de réfléchir sur une proposition de dénomination : jardin - aire – espace - esplanade - panorama belvédère – place – placette ...

- d'étudier un don de meubles anciens et divers qui est proposé par un particulier pour éventuellement mettre dans la tour.
- de se renseigner sur la réalisation de cabas pour un coût de 10 € maxi. Mme MAZET-DELPEUCH signale qu'il existe une association à Beynat qui réalise des sacs.
- de prévoir la réalisation du toit du travail en cours d'année. L'assemblée, à l'unanimité, souhaite sa réalisation avec des ardoises. Mme FAUCHER Christine suggère qu'une pièce soit donnée à l'association pour avoir son nom inscrit sur l'envers de l'ardoise.
- d'envisager une action autour de la cuisine périgourdine. Mme Danièle MAZET-DELPEUCH constate qu'il y a beaucoup d'idées mais en ce qui concerne la cuisine périgourdine, c'est un chef d'œuvre en péril. Elle reste à disposition pour creuser le sujet et souhaite que chacun amène ses idées.

Mme Danièle MAZET-DELPEUCH demande si le projet de réparer la partie de la carte qui a été brûlée sur la table d'orientation du coteau est envisagé ? Madame la Présidente se renseignera sur la faisabilité de cette réparation.

Mme Danièle MAZET-DELPEUCH demande s'il existe une carte des chemins de randonnée sur la commune. Elle a notamment vu une carte signalétique des chemins sous un travail en Corrèze. M. TAVET Alain, répond que les chemins de randonnées sont de la compétence de la Communauté de Communes du Terrassonnais Haut Périgord Noir.

Mme Danièle MAZET-DELPEUCH demande si une étude de la flore autour du lavoir de la Croix est prévue. Madame la Présidente répond que cela n'a pas été envisagé.

M. Arnaud REGLAT-BOIREAU propose la réalisation d'une conférence sur la botanique. Madame la Présidente suggère la recherche d'un conférencier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 05.

La Présidente,

Marie Christine PORTE

La secrétaire,

Brigitte BOUYSSONIE